

Ententes Canada-États-Unis sur l'Accord de pêche provisoire

Le ministère des Affaires extérieures a annoncé, le 22 juin, que les ententes suivantes sont intervenues entre le Canada et les États-Unis concernant l'application de l'Accord de pêche provisoire de 1977 temporairement en vigueur:

Les États-Unis reconnaissent que le règlement qu'ils ont appliqué pendant la saison de la pêche au saumon en 1977 a pénalisé les Canadiens pratiquant cette pêche au large de la côte américaine même si les vues diffèrent quant aux conséquences globales de ce règlement sur la pêche au saumon.

Les deux pays conviennent que des mesures doivent être prises pour préserver la nature réciproque de l'Accord de pêche de 1977, et collaboreront pour déterminer les mesures correctives appropriées.

Pour le moment, le Canada a décidé de suspendre l'application des parties pertinentes du règlement adopté par le décret en conseil CP1977-1695 du 16 juin 1977 interdisant aux États-Unis de pratiquer la pêche à la crevette au large de la côte pacifique canadienne. En conséquence, on pourra se livrer à cette pêche jusque vers la fin de juin, époque à laquelle le Canada entend interdire la pêche à la crevette aux pêcheurs canadiens et américains pendant environ deux mois pour des raisons de gestion et de conservation.

Prix international décerné à un Canadien

L'Institut des technologues de l'alimentation (IFT) a décerné, le 5 juin, son Prix international à M. Joseph H. Hulse, d'Ottawa. Il est le deuxième Canadien à remporter ce prix, accordé chaque année à un membre de l'Institut ayant accompli des travaux marquants en vue de promouvoir l'échange d'idées dans le domaine de la technologie alimentaire et d'en accroître la compréhension à l'échelle mondiale. C'est le Dr R.A. Chapman, ancien ministre associé de la Santé et du bien-être du Canada qui, le premier, avait mérité le prix pour sa contribution importante à l'Organisation mondiale de la santé.

Le prix consiste en une somme de 1 000 dollars avec plateau d'argent; il

est offert par la Section australienne de cette organisation scientifique internationale. L'IFT compte quelque 16 000 membres dans 99 pays, spécialistes en science et technologie alimentaires affectés à des institutions universitaires, industrielles ou gouvernementales de leurs pays.

M. Hulse est le directeur de la Division des sciences de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), d'Ottawa. Au cours des six dernières années, le Centre a subventionné plus de 250 projets de recherche appliquée visant à accroître la production alimentaire dans les pays en voie de développement. Le programme de recherches dirigé par M. Hulse porte principalement sur l'amélioration des récoltes, l'élevage du bétail et la lutte contre ses maladies, les pêcheries, l'ingénierie agricole, la science et la technologie alimentaires et les sciences domestiques.

En 1970, M. Hulse a été conseiller spécial sur le problème mondial des protéines auprès du Secrétaire général des Nations Unies. Il avait été auparavant président national de la Campagne canadienne contre la faim et président du Projet Canada-Mysore et de la Fondation canadienne contre la faim.

Pour la sécurité automobile

Le ministre des Transports, M. Otto Lang, a annoncé que seront prolongés jusqu'au 31 mars 1978 les contrats conclus avec des équipes d'enquête sur les accidents de véhicules automobiles. Ces équipes relèvent de huit universités canadiennes, du Collège technique de la Nouvelle-Écosse et du Conseil de recherche de l'Université de la Colombie-Britannique.

En vertu des accords, chaque équipe recevra de 35 000\$ à 65 000\$, ce qui représente pour le gouvernement fédéral la somme totale de 552 000\$, elle servira à payer les frais occasionnés par des enquêtes sur des accidents causés par des voitures de modèles récents, ou des enquêtes visant à déterminer le degré de sécurité des véhicules automobiles en général.

Depuis la création de ce programme, il y a environ sept ans, ces équipes pluridisciplinaires ont établi les contacts locaux et provinciaux et acquis

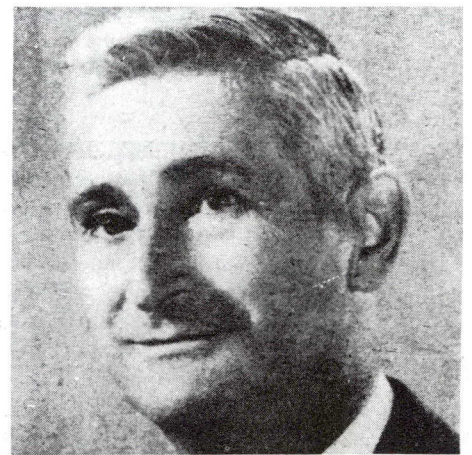
les connaissances et les installations techniques et médicales dont elles ont besoin pour mener leurs enquêtes. Leurs conclusions servent à appuyer l'adoption de nouvelles normes et de nouveaux règlements aux termes de la Loi sur la sécurité des véhicules automobiles, et à fournir à Transports Canada des données détaillées sur les accidents, pour l'élaboration de programmes de mesures préventives.

Prix à un psychiatre de McGill

L'Association américaine de psychiatrie vient de décerner le prix Isaac Ray au professeur Bruno Cormier, du département de psychiatrie de l'Université McGill, pour sa contribution importante dans le domaine de la criminologie clinique et dans celui de la correction.

Le Dr Cormier, jouit d'une réputation internationale; il a été le premier psychiatre à travailler dans un pénitencier au Canada et a fait oeuvre de pionnier dans le domaine des soins psychiatriques aux détenus.

M. Jacques de Repentigny reçoit la médaille Parizeau



Le Dr Jacques de Repentigny est le lauréat 1977 de la Médaille Parizeau, décernée par l'Association canadienne française pour l'avancement de la science. Cette distinction a été créée en 1944 afin de reconnaître les mérites de travailleurs scientifiques du Canada français, qui se sont signalés par leurs travaux dans le domaine de la recherche fondamentale. Elle est accompagnée d'un prix de 2 000\$ offert par la Banque canadienne nationale.